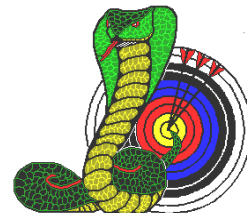


ARC CLUB CLUSIEN



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS.

« Les modalités concernant les frais qui peuvent être pris en charge par le club, sont inscrites dans le règlement du club et visible sur le site à l'adresse suivante : http://www.arc-club-clusien.fr/un_petit_voyage_dans_notre_club_/le_reglement_interieur.html

Dans le cas d'une prise en charge par le club, vous devrez fournir les justificatifs. Le covoiturage est de mise pour réduire les frais pour le club (et pour vous). Pour faciliter le travail du trésorier, le responsable du déplacement, le capitaine de l'équipe ou un volontaire se chargera de rassembler et de fournir une note claire avec le détail des dépenses.

Les remboursements qui entrent dans le cadre seront soumis à l'approbation et signatures du trésorier et du président du club. Il sera effectué le plus rapidement possible. »

Frais concernant : _____, en date du : _____

Ces frais ont été payés par : _____

Détail des frais engagés :

Autoroute : _____, _____ €

Carburant : _____, _____ €

Alimentaire : _____, _____ €

Hébergement : _____, _____ €

Autres : _____, _____ €

Les frais engagés s'élèvent donc à un montant de _____, _____ €. Les justificatifs se trouvent en page 2 sur la feuille dédiée.

Signature de l'archer ou du responsable du déplacement :

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des frais engagés et décidons une prise en charge :

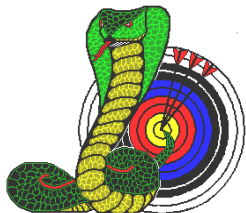
Complète

Partielle à hauteur de _____, _____ €

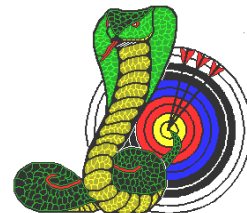
Refusée

Signature du Président :

Signature du trésorier :



ARC CLUB CLUSIEN



JUSTIFICATIF DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS.

(à coller ou photocopier sur cette feuille)

Frais concernant : _____ en date du : ___ / ___ / ___

Ces frais ont été payés par : _____ Signature :